

Date de projet : .....  
 Projet n° : .....  
 Date de commission : .....  
 Subvention CROUS accordée : .....  
 Candidature proposée pour le Prix national Culture-ActionS :  oui  non

## PROJET CULTURE-ACTIONS

Année universitaire 2011-2012

**TITRE DU PROJET :** Rhizome : Fournisseur d'accès internet associatif étudiant  
 extension du réseau de 25 à 50 abonnés.

### RESPONSABLE DU PROJET

Prénom / Nom : Pierrick Boitel  
 Adresse : 21, rue d'Amiens  
 Code Postal: 60200 Ville : Compiègne  
 Tél/Port : 06.99.80.60.64 Mél : boitelpi@etu.utc.fr  
 Études suivies : Cours d'ingénieur en informatique  
 Établissement : Université Technologique de Compiègne (UTC)

### Autres participants étudiants (4 noms maximum) : (membres du bureau)

Prénom / Nom : Klervie TOCZÉ	Colin GILLE	Jonathan Jehanne
Tél/Port : 06.79.92.49.55	06.23.88.37.67	06.11.53.31.66
Établissement : UTC	UTC	UTC

### ASSOCIATION

Nom : Rhizome  
 Adresse : UTC - Maison des étudiants, Rue Roger Couttolenc, 60200 Compiègne  
 Tél/Port : 06.99.80.60.64 Mél : contact@rhizome-fai.net  
 Objectifs : Fournir un accès internet adapté aux besoins des étudiants sur Compiègne (60) :  
 à prix abordable, sans besoin de ligne téléphonique, rapide à mettre en œuvre, sans engagement  
 ni frais. La gestion démocratique, la vulgarisation du fonctionnement d'internet, le "faire pour apprendre" et des va  
 que la neutralité du net sont également mis en promues.

### NATURE ET DOMAINE DU PROJET (PLUSIEURS CASES PEUVENT ETRE COCHEES)

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="radio"/> Culture                         | <input checked="" type="radio"/> ActionS/Engagement | <input type="radio"/> Jeune Talent/création artistique |
| <input type="radio"/> Arts plastiques                 | <input checked="" type="radio"/> Citoyenneté        |  |
| <input type="radio"/> Cinéma/Audiovisuel              | <input type="radio"/> Santé / Prévention            |  |
| <input type="radio"/> Création multimédia             | <input type="radio"/> Environnement                 |  |
| <input type="radio"/> Culture et découverte           | <input type="radio"/> Humanitaire                   |  |
| <input checked="" type="radio"/> Culture scientifique | <input checked="" type="radio"/> Solidarité         | <input type="radio"/> Scientifiques et Techniques      |
| <input type="radio"/> Danse                           | <input type="radio"/> Sport                         | <input type="radio"/> Recherche                        |
| <input type="radio"/> Écriture                        |   | <input type="radio"/> Informatique                     |
| <input type="radio"/> Musique                         |   | <input type="radio"/> Sciences                         |
| <input type="radio"/> Théâtre                         |   | <input checked="" type="radio"/> Technologie           |
| Autres (précisez) : .....                             |   |  |

- Forme du projet**
- |   |                                |   |                        |   |  |
|---|--------------------------------|---|------------------------|---|--|
|  | Animations du campus           |  | Festival               |  | Rencontre Internationale                   |
|  | Ateliers Jou                   |  | Traverse culturelle    |  | Conférence-débat                           |
|  | Concert                        |  | Magazine ou Journal    |  | Tournées                                   |
|  | Concours                       |  | Radio                  |  | Réalisation de films                       |
|  | Exposition (sculpture, photos) |   | Autre (précisez) ..... |   | Fourniture d'un service d'accès à internet |

## VOTRE PROJET

Nombre de participants étudiants au projet : Adhérents : 34 (étudiants), dont 10 bénévoles et 23 abonnés.

Public visé : Étudiants principalement mais offre et bénévolats ouverts à tous.

Date(s) de réalisation : .....

Lieu(x) de la manifestation : Ville de Compiègne. Les antennes relais et les points de raccordement à internet sont chez des habitants "fixes" dans la ville. Les accès sont fournis au domicile des adhérents.

Présentation du projet (originalité, objectifs, actions de communication, actions spécifiques, retombées) :

Rhizome est une association loi de 1901 qui a vocation de fournir un accès internet sur Compiègne (60) aux besoins des étudiants de l'UTC. Rhizome défend aussi un développement citoyen de l'internet fondé sur la neutralité du net et l'acentrisme du réseau. L'association a été fondée en Avril 2011 par des étudiants de l'UTC et compte actuellement 23 personnes bénéficiant d'un accès internet par son biais.

L'association a été fondée en Avril 2011 par des Étudiants de l'Université Technologique de Compiègne Elle a ouvert son service d'accès à internet en Février 2012. Celui-ci compte actuellement 23 bénéficiaires. L'association aimerait pour le semestre prochain (septembre 2012) accroître ce nombre à 50.

Rhizome fonctionne exclusivement avec une distribution par wifi longue portée. Pour cela, nous ouvrons des lignes ADSL chez des particuliers ou dans des bâtiments publics/associatifs : ce sont les points fixes. Nous relient ces lignes à des antennes fixées sur le toit des bâtiments pour redistribuer l'internet aux abonnés. Nous fixons ensuite de petites antennes (cela ne nécessitant aucun travaux) à un appui de fenêtre chez les abonnés, qui reçoivent ainsi internet par wifi. Ceux qui le désirent reçoivent en outre une "box" qui redistribue du wifi classique dans tout leur appartement. Certains abonnés servent aussi de "relais", c'est à dire qu'ils reçoivent internet et le retransmettent par antenne à d'autres abonnés plus lointains, qui ne peuvent pas se connecter directement à un point fixe. Des routeurs sont mis en place à la sortie des lignes ADSL pour assurer le trafic vers le reste d'internet.

Par ailleurs, Rhizome a la particularité d'avoir un fonctionnement transparent : trésorerie, démarches techniques et administratives sont scrupuleusement documentées dans un site web de type wiki (<http://doc.rhizome-fai.net>) et un outil de gestion de projet (<http://orga.rhizome-fai.net>). Ceci a pour but une transparence totale, la formation des bénévoles et enfin permettre à d'autres projets similaires de se lancer en s'appuyant sur cette documentation.

Rhizome appartient à la toute jeune fédération de fournisseurs d'accès à internet associatifs FFDN.

Outre la fourniture d'accès à internet, Rhizome se donne comme objectif l'explication du fonctionnement d'internet et de ses enjeux, c'est dans ce cadre que sont organisées cette année 2 conférences en partenariat avec les cyberbases de Compiègne : « Comment fonctionne internet » et « Qu'est-ce que la neutralité du net » les 21 avril et 12 mai.

**La subvention demandée couvre l'achat de matériel pour l'augmentation du nombre d'abonnés à 50 et la pose de nouveaux points fixes pérennisant le réseau. Ceci pour la rentrée de Septembre. Les frais récurrents et l'amortissement sont couverts par les abonnements.**

Retombées en milieu étudiant : Accès à internet pour des étudiants qui ne pouvaient en bénéficier à leur domicile jusqu'alors (ce cas de figure correspond à la grande majorité de nos membres abonnés actuels). Apprentissage du fonctionnement d'un réseau pour les bénévoles.

## VOTRE BUDGET PRÉVISIONNEL

**Le budget présenté doit être équilibré : Total Dépenses = Total Recettes**

*Les aides en nature sont considérées comme des co-financements. Vous devez les faire figurer dans votre budget avec la mention AIDE en NATURE et les chiffrer.*

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Déjà acquis
Matériel Wifi abonnés (passage 25->50 abonnés)	2713,75€	Subvention Crous demandée :	1700€	
Matériel wifi + anteniste pour 3 points fixes	3836,40€	Subvention FSDIE A11	1000€	1000€
Antenniste pérénisation point fixe actuel	600€	BDE , projet innovant P11	950€	950€
Matériel de test sans-fil	304.79	BDE, sub de fonctionnement P12	900€	
Câblerie	423.25€	Union européenne P12	397€ *	
Charges liées au fonctionnement du réseau.	686,11€	Picardie	1957,92€	
Charges associatives (frais banque, correspondance..)	121.18€	Subvention FSDIE P12	1300€	
Achat de 3 routeurs dreamplug (pour points fixes)	552,41€	Cotisations semestrielles	79€	
Volontariat associatif Jocelyn février -> Juillet (préparation)	3240€	Volontariat associatif (Aide en nature)	2760€	2760€
Conférences (cyberbases) (Nouriture)	50€	Résultat exercice précédent (estimé)	561.22€	561.22€
Conférences (cyberbases) (défraiement intervenants)	50€	Matériel déjà acquis pour ce projet d'extension.	381,80€	
Amortissement cumulé exercice précédent	88.71€	Dons	15,10€	15.10€
Amortissement matériel actuel	496.54€	Abonnements à internet Rhizome des adhérents	1558,75€	
Imprévus investissement (5%)	357.51€			
Imprévus exploitation (5%)	34,31€			
Imprévus conférences (5%)	5€			
<b>TOTAL</b>	13560,79€	<b>TOTAL</b>	13 560,79€	5286.31€

\* Ces 385€ correspondent aux 20% d'une subvention 1985€. Les 80% d'acompte étant comptés dans l'exercice précédent, hors de ce budget prévisionnel.

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopies de la carte d'étudiant du responsable du projet et des autres participants
- Attestations des co-financements acquis,
- Attestation du directeur de l'établissement supérieur précisant que le projet ne relève pas du cursus universitaire,
- Relevé d'identité bancaire de l'association ou du porteur si projet individuel,
- Pour une association : (à fournir en double exemplaire)
  - Composition du bureau,
  - Extrait du journal officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture,
  - Statuts

Vous pouvez aussi joindre tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet :

- Plan de communication,
- Dossier de presse, coupures de presse, etc...

***Le dossier remis au Crous ne sera pas rendu à son auteur.***

### Conditions d'éligibilité :

- Projet d'initiative étudiante (présenté par un étudiant seul ou un groupe d'étudiants ou une association d'étudiants),
- Projet relevant d'un des domaines cités en page 1,
- Projet ne relevant pas d'un cursus ou étant déjà réalisé,
- Projet présenté à la commission avant la réalisation du projet,
- Projet co-financé,
- Projet ne comprenant pas la création ou le fonctionnement d'association.
- Dossier complet et remis dans les délais indiqués,

***\* Tout projet non réalisé donnera lieu au remboursement intégral de la subvention octroyée.***

### La sélection des dossiers :

- Faisabilité du projet et cohérence du budget
- Les critères d'appréciation :
  - Projet destiné au plus grand nombre d'étudiants (retombées visibles et significatives),
  - Projet novateur ou si déjà présenté contenant de nouveaux paramètres (pas de reconduction d'un événement à l'identique).

**Toute association ou tout étudiant percevant des fonds de Culture-ActionS s'engage à rendre compte de la mise en œuvre de son projet (envoi d'un rapport d'activités et d'un bilan financier) et à mentionner le soutien du CROUS par l'utilisation de son logo sur tous les supports de communication.**

***Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :***

***CROUS d'Amiens-Picardie – Service culturel et communication – 25 rue Saint Leu –  
BP 541- 80 005 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03.22.71.24.06***